

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Université Laval : ouverture solennelle des Cours. — V Université Laval : rapport du Vice-Recteur. — VI Un exemple.

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 20 octobre

### 10 DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

a) Nous faisons, par un indult obtenu à l'époque du 1er concile de Québec par les divers évêques qui y assistaient, le 3e dimanche d'octobre, la fête de la Pureté de Marie. L'Église n'honore par un office la pureté d'aucun autre saint. C'est que " la parfaite pureté, dit saint François de Sales, est une vertu qui appartient plus aux anges qu'aux hommes, et dans laquelle cependant Marie surpassa infiniment tous les esprits célestes ". Immaculée dans sa conception, Marie s'est maintenue toujours pure, innocente et très sainte. Bien plus sa pureté éminente n'a fait que croître sous la douce influence de son divin Fils. Aimons à redire ces invocations des litanies : " sainte Vierge des vierges, Mère très pure, Mère très chaste, Mère sans tache, Mère toujours vierge, Reine des Vierges, priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort ".

b) On célébrerait aujourd'hui, si c'était un jour sur semaine, la fête de saint Jean de Kenty, appelé ainsi du nom de son village natal, en Pologne. L'éducation profondément chrétienne qu'il reçut de ses parents lui permit de passer sa jeunesse dans l'innocence. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie à l'université de Cracovie (en Galicie, Pologne autrichienne) il fut nommé curé. Comme précédemment à l'université, il profita de toutes les occasions pour répandre la piété et instruisit plus encore par ses exemples que par ses paroles. Marchant sur les traces du bon Pasteur, il se montra le père du troupeau qui lui était confié. Sa charité pour les pauvres était si grande qu'il se dépouillait même de ses habits et de ses souliers quand il n'avait plus d'argent. Cependant les responsabilités du ministère paroissial le firent redevenir professeur. Son temps fut divisé entièrement entre l'étude, la prédication et la prière. Sa grande dévotion pour la passion de Notre-Seigneur lui faisait passer des nuits entières à la

méditer. Il fit le pèlerinage des saints lieux et quatre fois celui de Rome; tant, disait-il, pour honorer le Saint-Siège que pour gagner, aux tombeaux des saints apôtres, les précieuses indulgences dont jouissent ces sanctuaires. Dans un de ses pèlerinages, il fut dévalisé par des brigands qui lui demandèrent ensuite s'il avait encore autre chose. Mais après sa réponse négative et leur départ, se ressouvenant qu'il avait quelques pièces d'or cousues dans son vêtement, et craignant avoir fait un mensonge, il courut après eux pour les leur offrir. Cet acte qualifié de folie par le monde, mais fait uniquement par amour de la vérité et de Dieu, fut si agréable à Dieu qu'il l'en récompensa sur le champ et les brigands saisis d'admiration et de respect, lui rendirent tout ce qu'ils avaient enlevé. Pendant les 35 dernières années de sa vie, il s'abstint entièrement de l'usage de la viande. Il portait un cilice et pratiqua les plus rudes mortifications. Peu de temps avant sa mort, il se défit du peu qui lui restait afin de n'être plus attaché à rien. Il mourut, après avoir reçu la sainte eucharistie et l'extrême-onction, dans la 70e année de son âge. Sa mémoire est en grande vénération dans la Pologne et la Lithuanie.

c) Ursule, aussi remarquable par sa beauté que par sa vertu, était fille de l'un des rois d'Ecosse, au 4e siècle. Elle fut malgré elle mise au nombre de cette armée de jeunes filles qu'on envoya d'Angleterre en Bretagne pour épouser les soldats romains à qui on avait donné des terres. Mais une violente tempête conduisit le vaisseau sur la côte d'Allemagne. Toutefois la situation de ces filles désireuses de rester vierges comme Ursule, qui dès leur départ était devenue leur guide, n'en fut pas meilleure. Des hordes barbares se précipitèrent sur elles et elle durent opposer une vigoureuse défense pour protéger leur virginité contre la souillure. Ursule mourut percée d'une flèche, et ses compagnes furent massacrées. C'était à Cologne. Leurs corps sont conservés dans l'église de Sainte-Ursule de cette ville. Beaucoup de leurs reliques ont été dispersées dans toute la chrétienté. On conserve la tête de quelques-unes de ces martyres dans diverses églises, à Saint-Louis-des-Français, à Rome, à Sainte-Cécile, à Solesme., etc. L'ancienne Sorbonne à Paris l'avait choisie pour patronne. Les universités de Coïmbre, au Portugal, et de Vienne, en Autriche, firent de même. Ursule qui avait si bien instruit ses compagnes pendant le voyage est honorée comme patronne des jeunes filles et des institutrices. Les religieuses enseignantes fondées par sainte Angèle de Méricci qui avait une grande dévotion à sainte Ursule, portent le nom d'Ursulines. On invoque aussi cette sainte pour obtenir une bonne mort. Cette fête n'a que le rite simple dans le bréviaire, mais un indult demandé par Mgr Bourget en 1841 nous le fait faire sous le rite double.

d) On fait aussi aux vêpres mémoire de saint Hilarion. Né de parents infidèles quoique résidents en Palestine, il fut envoyé de bonne heure en Egypte pour s'y instruire. Il ne tarda pas à connaître la vraie religion et à se faire chrétien. Il brilla par la pureté de sa vie et par ses talents que

relevèrent encore d'admirables progrès dans la foi et la charité. Il méprisa toujours tous les plaisirs et les désirs terrestres. Sa vie fut un jeûne et une prière continuel. Il eut le bonheur de rencontrer saint Antoine abbé et de connaître son genre de vie. Il retourna alors en Palestine où, après la mort de ses parents, il distribua son héritage aux pauvres, n'étant encore âgé que de 15 ans. Il se retira alors dans un désert de la Palestine, vêtu d'une tunique de peau, présent de saint Antoine, et logea dans une cabane excessivement petite et ouverte à toutes les rigueurs de la saison. Il couchait sur un simple natte de jonc et se nourrissait de figes ou de lentilles trempées dans l'eau froide. Quand il souffrait, il y ajoutait de l'huile ou du pain d'orge. Après d'effroyables tentations qu'il soutient victorieusement grâce à sa prière, mais surtout à ses rigoureuses mortifications, il reçut le don des miracles. Avec les guérisons, il opérait beaucoup de conversions. On accourut à lui de toute la Palestine et des environs et il eut à diriger plus de 3000 solitaires dans les voies de la perfection. Le grand nombre de visiteurs l'obligea à s'éloigner et il alla successivement en Egypte, en Sicile, en Dalmatie, et dans l'île de Chypre, où il mourut âgé de 80 ans. Un de ses disciples rapporta secrètement son corps dans son premier monastère en Palestine.

20 DISPOSITION DE CES OFFICES :

Fête de la Pureté de Marie, *double majeure* ; mém. de saint Jean de Kenty et du 22<sup>e</sup> dim. après la Pent. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim., à la fin. -- Aux II vêpres, mém. 1<sup>o</sup> des Stes Ursules et comp., 2<sup>o</sup> de saint Jean de Kenty, 3<sup>o</sup> du dim., 4<sup>o</sup> de saint Hilarion.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

### Le dimanche, 27 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 21 octobre, saint Viateur (Outremont) ; du 24, saint Raphaël.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 21 octobre, saint Viateur (South Indian).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 21 octobre, sainte Ursule.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Bury).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 23 octobre, saint Rédempteur.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Springtown).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 22 octobre, sainte Marie-Salomé. J. S.

### Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	18	OCTOBRE	— Saint-Viateur.
DIMANCHE,	20	"	— Sainte-Brigide.
MARDI	22	"	— Chapelle de Chambly.
JEUDI,	24	"	— Pensionnat de la Pointe-aux- [Trembles.

## UNIVERSITÉ LAVAL

## L'OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

**M**ERCREDI dernier a eu lieu l'ouverture solennelle des cours, à l'Université Laval. Le matin, Mgr l'archevêque avait dit la messe du Saint-Esprit dans son église métropolitaine, assisté de plusieurs professeurs du Séminaire. Mgr l'évêque de Valleyfield et Mgr l'auxiliaire assistaient au chœur, entourés de messieurs les chanoines du chapitre de la cathédrale. M. le Vice-Recteur de l'Université était dans la nef avec les professeurs, autour desquels se pressaient plusieurs centaines d'étudiants des différentes facultés : théologie, droit, médecine, génie civil, etc.....

Après l'évangile, M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, est monté en chaire et a fait l'allocution de circonstance. Il a parlé avec éloquence de la loi du travail, loi qui est divine, loi à laquelle tous les hommes sont soumis. Il a sagement démontré aux jeunes qui l'écoutaient, que le succès ne s'acquiert que par le travail, par le travail accompli avec ardeur, avec énergie, avec persévérance.

Puis, M. le Vice-Recteur lut, en son nom, comme en celui des professeurs et aussi celui des élèves, la profession de foi qui se récite chaque année en pareille circonstance.

Après la messe, on se sépara pour se retrouver le soir, à l'Université, où devait avoir lieu la séance solennelle d'ouverture des cours.

\* \* \*

M. le Vice-Recteur ouvrit cette séance, par la lecture du rapport annuel, devant un très bel auditoire, au premier rang duquel on remarquait : Mgr le Vice-Chancelier de l'Université, Mgr Bruneault, évêque de Nicolet ; Mgr l'auxiliaire de Montréal ; Mgr Douville, supérieur du Séminaire de Nicolet ; M. le

supérieur de Saint-Sulpice ; le Révérendissime Père Desqueyrous, ministre général de l'Ordre de Saint-Dominique, en voyage au Canada ; l'Hon. Juge Loranger ; l'Hon. Taillon ; l'Hon. sénateur Béique ; l'Hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique.

Le rapport de M. le Vice-Recteur fut de nature à réjouir les vrais amis de l'Université. En des paroles pondérées et vraiment intéressantes, M. le chanoine Dauth montra l'attitude que cette institution garde en face de notre société. C'est un foyer de science où l'on forme, pour l'Eglise et pour le pays, des hommes de valeur. L'accomplissement de cette œuvre se poursuit avec activité. Aux plus anciennes facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, sont venues récemment s'ajouter celles des écoles de pharmacie et d'art dentaire. Il est à espérer que l'Université Laval de Montréal méritera de plus en plus d'être considérée comme un établissement complet d'instruction supérieure.

Chaque auditeur de M. le chanoine Dauth a sans doute fait sien, le souhait qui termina le rapport du Vice-Recteur :

« Je voudrais, et c'est ma dernière parole, jaillissant du cœur, que tous ensemble, canadiens et catholiques, nous prenions l'habitude de considérer d'instinct notre Université comme la clef de voûte de l'édifice social, comme l'ardent foyer où s'épurent et se fortifient nos meilleures traditions de foi et de patriotisme ».

Le Dr Dubeau, dentiste, qui succéda au Vice-Recteur, intéressa vivement les auditeurs en leur parlant de l'évolution de l'art dentaire à travers les siècles.

M. Ernest Guimont, avocat de la dernière promotion, suivit le docteur Dubeau. Ce jeune homme intelligent a montré toute la délicatesse de ses sentiments, toute la franchise de son caractère, en affirmant d'une manière vraiment touchante toute la reconnaissance que lui et ses jeunes confrères doivent à l'Université, et toute la joie qu'il éprouve ce soir de se trou-

ver au milieu de ses maîtres d'hier. Il termina en faisant appel à la générosité des Canadiens en faveur de cette institution nationale qui mérite les encouragements de tout le monde, à combien de points de vue !

Le Dr Hervieux succéda au jeune disciple de Thémis ; et, dans un langage châtié, il parla de l'hôpital et de l'hospitalisation, avec des sentiments chrétiens les plus profonds, les plus sincères. Il a surtout parlé de l'Hôtel-Dieu qu'il connaît plus particulièrement. Il a parlé avec émotion du dévouement des Hospitalières de Saint-Joseph qui dirigent cette importante et bienfaisante maison. Il a insisté sur le point que cet hôpital était spécialement destiné aux pauvres, que les dépenses annuelles s'y montent au chiffre de \$75,000, et que les religieuses ne reçoivent que \$3,000 par an pour faire face à cette dépense.

Comment les Sœurs peuvent-elles équilibrer leur budget ? C'était un problème qu'avait posé le docteur Hervieux et auquel Mgr l'archevêque apporta une solution, quand à la fin de la séance il rappela que les religieuses consacrent à l'entretien de l'hôpital et au soin des malades les revenus que leur rapportent des propriétés acquises autrefois.

M. le docteur Hervieux termina son discours par un souvenir ému donné à la mémoire de Sir William Hingston ravi si inopinément, cette année, à l'affection de tous ceux qui l'approchaient.

Le clou de la séance fut la conférence donnée par M. le supérieur de Saint-Sulpice. Après avoir entendu ses paroles si claires, si convaincantes, ceux qui avaient eu la bonne idée d'assister à cette séance, comprennent sans doute mieux la portée de l'encyclique récemment publiée par le Souverain-Pontife, condamnant les erreurs des « modernistes ».

M. Lecoq a désigné les quatre affluents qui ont charroyé vers la société contemporaine toutes ces erreurs doctrinales que le Chef de l'Eglise catholique a dénoncées. Ces quatre fleuves

quels sont-ils ? « L'abus de la haute critique, répondit M. Lecoq, une fausse interprétation de la théorie scientifique de l'évolution, un faux système philosophique engendré par les théories de Kant, et enfin une conception aussi nouvelle qu'erronnée de la religion ».

Après avoir signalé l'excellence de la critique bien entendue, après avoir montré comment la théologie et l'exégèse doivent s'en servir relativement aux données historiques de la religion, le conférencier fit voir tout le mal que certains esprits avaient cependant fait produire à cette même critique. Ces esprits abusèrent tant de la critique, qu'ils mirent en doute la vérité elle-même, l'objectivité de la vérité, et qu'alors il fut facile à d'autres de mettre en œuvre les théories kantienne. Dominés par l'influence du philosophe allemand, ces derniers prétendirent que tout, en somme, était produit d'imagination, que nous croyions erronément que quelque chose pouvait réellement exister hors du sujet pensant, et nièrent à la religion un fondement extérieur à l'esprit de l'homme.

On exagéra la doctrine de l'évolution. On prétendit que l'idée du divin avait pris naissance peu à peu dans le monde ; qu'avec les siècles, et sous l'effort de l'imagination humaine, elle avait pris corps pour devenir le christianisme ; que, l'évolution se poursuivant toujours, des hommes étaient ensuite venus qui avaient fait germer l'idée de l'Eglise catholique ; et que par conséquent le dogme, qu'on nous avait représenté comme la pierre immuable du catholicisme, était au contraire quelque chose de variable et de changeant.

Il appartenait à notre temps de mettre le comble à toutes ces théories erronnées, en donnant à la religion un sens tout-à-fait différent de celui qu'il avait eu jusqu'à nos jours. S'apercevant qu'ils ne pourraient jamais détruire en ce monde le sentiment religieux, certains incrédules s'appliquèrent à enlever à ce sentiment religieux sa base nécessaire : le dogme. Ils

en voulaient faire pour l'âme humaine une façon de sentir vague, incertaine et ne sachant jamais se fixer.

Qui ne voit le danger en face duquel se trouvait l'Eglise catholique, en butte à de si habiles attaques ? Et combien la pensée catholique qui s'élève sur tous les rivages de ce monde, s'est réjouie d'entendre la voix du Chef de l'Eglise en ces heures de trouble !

Pie X n'a pas innové : il a rappelé la doctrine, toute la doctrine, il a dissipé les doutes, il a fait descendre la lumière, là où commençaient à se faire épaisses les ténèbres.

Nous nous permettons de remercier l'Université Laval d'avoir eu l'idée de faire mettre en plein jour, devant les auditeurs de mercredi soir, les points principaux de l'encyclique sur le « modernisme ». Nous nous garderons bien de féliciter M. le Supérieur de Saint-Sulpice d'avoir accompli avec tant d'éloquence et de si heureux effets, nous en sommes sûrs, la tâche qui lui avait été confiée. Sa modestie ne nous pardonnerait pas ces félicitations. Sa récompense sera de sentir son âme de prêtre heureuse d'avoir pendant une heure donné sa science théologique et sa charité profonde, pour éclairer des intelligences et stimuler des courages.

\* \* \*

Cette page de philosophie chrétienne n'était pas la seule joie réservée à l'auditoire, mercredi soir. Mgr l'archevêque lui en ménageait une autre—combien encourageante, elle aussi ! Les applaudissements furent unanimes, pour accueillir ces paroles :

« Jusqu'à ce jour il manquait à l'Université Laval une dernière amélioration qu'elle possèdera désormais. L'Université va être dotée, en janvier prochain, d'une revue dont je lui fais, dès ce soir, le cadeau. Cette revue est fondée et a même déjà 43 années d'existence. C'est la *Revue Canadienne*. A partir du premier janvier elle sera sous la direction de L'Université Laval.

« Nous devons ce don généreux à M. Leclair. M. Leclair

ne nous cède pas gratuitement cette publication ; mais il le fait à des conditions qui nous obligent à voir en lui un bienfaiteur.

« Notre intention n'est pas de faire de la *Revue Canadienne* le bulletin de l'Université Laval ; mais d'en faire une œuvre nationale ouverte à tous les littérateurs, tout en la maintenant sous le contrôle de notre direction ».

C'est donc un instrument de plus, mis entre les mains de notre enseignement supérieur ; et ce nous est un doux devoir de reconnaître qu'il est du à la générosité, à la sollicitude apostolique de Mgr Bruchési, Vice-Chancelier de notre Université catholique de Montréal.

\* \* \*

N'est-ce pas que M. le chanoine Dauth était justifiable, mercredi soir, d'inviter tous les catholiques de notre pays à regarder l'Université Laval comme « l'ardent foyer où s'épurent et se fortifient nos meilleures traditions de foi et de patriotisme » ?

HENRI PERDRIAU.

## UNIVERSITE LAVAL

### RAPPORT DU VICE-RECTEUR

Messeigneurs,

Mesdames,

Messieurs,

L'Eglise a été justement appelée une maîtresse d'école incomparable.

Qui plus qu'elle, qui mieux qu'elle a chassé les ténèbres, affranchi l'esprit humain, inculqué les notions de la justice, montré l'origine et la fin de tout être raisonnable ? Les sciences, les lettres, les arts, les découvertes utiles, les progrès industriels, l'Eglise a tout encouragé.

Et notre devoir à nous qui sommes les directeurs et les professeurs d'une université catholique, devoir de conscience et de justice, c'est d'imiter l'Eglise notre mère. Nous devons aimer la science, la cultiver avec passion, la répandre de toutes nos forces, et surtout en faire ce qu'elle est réellement : l'alliée providentielle et l'auxiliaire de la foi.

Car ils se trompent ceux qui s'imaginent que la raison gagne tout ce que la foi perd, ou que la science grandit sur les débris de la croyance, ou que l'étude est plus facile sans les lumières de la révélation. Dieu est la vérité première comme le premier être. Toutes les vérités par conséquent découlent de lui et y ramènent. Il est la base et le faite de la science, la pierre fondamentale de notre certitude, la vie de notre intelligence. Nous sommes donc convaincus qu'entre la raison, à qui appartient la recherche des découvertes scientifiques, à qui sont permises les investigations dans la sphère des vérités naturelles, et la foi dont la fin est la révélation des mystères inaccessibles à notre seule intelligence, il ne saurait exister de dissension réelle.

Et, comme cette conviction fait précisément écho à la dernière encyclique du Souverain-Pontife, l'auguste et le principal bienfaiteur de notre Université, nous sommes heureux de la déposer publiquement à ses pieds, en hommage de profonde reconnaissance et de piété filiale.

Les fêtes jubilaires qui sont commencées à Rome pour célébrer, par de solennelles actions de grâces, le cinquantième anniversaire du jour béni où Pie X reçut l'onction du sacerdoce, ne peuvent pas non plus nous laisser indifférents. Nous faisons des vœux pour que Dieu le conserve pendant de longues années à notre affection. Nous lui renouvelons en particulier l'expression de notre sympathie douloureuse

dans les amertumes dont son âme est abreuvée ; et nous souhaitons qu'il puisse être bientôt témoin de la pacification religieuse dans tous les pays du monde.

\* \* \*

Cette déclaration faite au nom de tout le personnel universitaire, veuillez me permettre, messeigneurs et messieurs, de n'être plus qu'un rapporteur fidèle, et de vous exposer aussi brièvement que possible nos états de service pendant la dernière période académique.

L'Université Laval, tout d'abord, est légitimement fière des hommes sortis de son sein : ils occupent, non sans éclat, les positions les plus élevées dans l'Eglise et dans la société civile. Et quand ils nous reviennent, soit pour assister à nos séances solennelles, à nos réunions intimes ou aux concerts annuels de nos étudiants ; soit pour continuer leurs études dans des cercles professionnels, comme le font chaque mois les membres de la Société Médicale, du Jeune Barreau et de l'Association des Médecins Vétérinaires ; soit enfin pour traiter annuellement des intérêts spéciaux de leurs diverses corporations, ou pour tenir entre eux des congrès scientifiques comme le faisaient l'automne dernier les chirurgiens dentistes, ils sont toujours les bienvenus eux et leurs collègues ; et rien ne nous est plus agréable que de leur accorder une cordiale hospitalité.

L'Université est fière également de ses professeurs et de ses élèves. Grâce au ferme dévouement des uns et aux excellentes dispositions des autres, la discipline et l'étude, sans mettre d'entraves à la gaité et sans enchaîner la liberté de la jeunesse dans ce qu'elle a de bon, sont ici, je puis le dire, sincèrement respectée et aimée.

Nos pèlerinages de Bonsecours et nos retraites pascales, la messe du Saint-Esprit, la messe dominicale de Lourdes, nos conférences apologétiques, dogmatiques et morales, notre Saint-Vincent de Paul et nos cercles de l'A. C. J. C. — toutes ces pratiques et ces œuvres, d'une si féconde portée, accentuent leurs effets et les développent en se fortifiant mutuellement.



L'aspect intellectuel et matériel de l'Université n'est pas moins satisfaisant que son aspect moral.

Nos Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts, ainsi que nos Ecoles supérieures, Ecole Polytechnique, Ecole de Médecine Comparée, Ecole de Chirurgie Dentaire, Ecole de Pharmacie, fonctionnent, avec une exceptionnelle activité, dans leurs trois groupes de bâtiments, dont l'ampleur, malgré des agrandissements considérables et d'ingénieuses adaptations, suffit à peine aux besoins actuels.

Dans l'édifice central, celui où nous sommes réunis, deux recrues importantes sont venues s'adjoindre coup sur coup, à leurs devancières : l'Ecole de Chirurgie Dentaire et l'Ecole de Pharmacie Laval, toutes deux en pleine opération, et déjà pourvues d'un mobilier et d'un matériel d'enseignement qui a mérité les suffrages des hommes les plus compétents et les moins suspects de partialité.

L'Ecole Vétérinaire, durant l'été, a pris un magnifique essort, qui l'a transportée de l'entresol jusqu'à la hauteur de notre amphitéâtre d'anatomie, en belle et joyeuse lumière, dans sa nouvelle installation dont le gouvernement provincial a soldé une partie des frais — avec l'intention discrète

mais réelle, je crois en avoir perçu des indices, de récidiver bientôt pour nous permettre de perfectionner notre chaire d'inspection des viandes de boucherie. L'amélioration de cette école lui a procuré immédiatement une augmentation extraordinaire d'élèves, la rentrée de cette année ayant doublé l'effectif total du dernier exercice. Et nous avons confiance que sous la poussée scientifique imprimée à l'inspection du lait et des conserves alimentaires, de vingt-deux qu'ils sont maintenant les élèves vétérinaires seront l'an prochain une quarantaine. J'ai aussi à saluer l'entrée d'un nouveau professeur dans le personnel enseignant de l'école, M. Dujardin, un de ses anciens élèves les plus studieux et les plus assidus.

\*  
\* \*

Avec ce mouvement d'ascension, un autre s'opérait en sens contraire, de haut en bas, ayant pour heureux résultat de loger notre bibliothèque générale dans la salle des Conférences publiques, où nous avions déjà commencé à tenir plusieurs fois la semaine des séances de lecture tout-à-fait goûtées du groupe intellectuel qui les fréquente. Ces séances seront continuées. Le dévoué professeur qui les avait inaugurées, ne sera plus là, avec son aimable enthousiasme et sa belle âme d'apôtre ; mais je tiens de M. Arnould lui-même que notre nouveau professeur de Littérature française, M. Gilet, aura à cœur de marcher sur les brisées de son regretté prédécesseur.

Sans compter les milliers de volumes réparties entre nos deux bibliothèques spéciales de Droit et de Médecine, et la très précieuse collection de livres canadiens et américains

que nous a légué l'Honorable Juge Baby, voilà donc environ quinze mille volumes, disposés en ordre dans de jolies vitrines et mis à la portée de tous les amateurs d'étude sérieuse.

A peine ces livres furent-ils ainsi installés, que M. Henri Archambeault nous invitait à prendre chez lui huit cents volumes de grande valeur.

Cela donne à espérer que notre bibliothèque devenue d'un abord plus facile et plus accueillant, parviendra désormais à nous faire les obligés d'un plus grand nombre de généreux donateurs.

Simultanément, notre Maison des Étudiants s'établissait dans l'entresol, sur le même plan que les bibliothèques particulières des étudiants en Médecine et en Droit, mêlant de la sorte l'agréable à l'utile, et donnant une heureuse et quotidienne appropriation à toute une suite de pièces dont il semblait difficile de tirer profit.

Cette maison compte déjà deux salles de billard, une salle d'amusements sédentaires, une salle de lecture, un superbe salon de réception, une spacieuse galerie-promenade, plusieurs cabinets d'étude, un magasin et un buffet. Mais poussant plus loin ses envahissements, elle va descendre jusque dans le sous-sol pour y installer deux jeux de quilles, un vaste gymnase, des salles de douches, de lutte, d'escrime et de danse.

Telle est la dernière en date de nos organisations universitaires. Elle a pour but principal de relier par des liens plus étroits de fraternité et de camaraderie les étudiants actuels et les anciens étudiants ; de susciter et de propager, grâce au concours dévoué de ces derniers et des amis en général de l'enseignement supérieur, toutes les œuvres qui

peuvent améliorer la situation matérielle, intellectuelle et morale de notre jeunesse ; et de créer autour d'elle cette atmosphère de bienveillance, dont sont entourés dans d'autres pays les universités et leurs élèves.

Je n'en dirai rien de plus ce soir. Encore inachevée, le temps n'est pas venu de vous la présenter officiellement. Mais sitôt qu'elle aura atteint son parfait développement, nous lui ménagerons une occasion de faire son début et de se montrer au public dans le complet épanouissement de ses multiples attraits.

\* \* \*

Une intensité de vie plus active encore peut-être s'est manifestée, tout à côté d'ici, dans notre Ecole Polytechnique. De cette institution si généreusement encouragée par l'Université, et si libéralement dotée par la Législature provinciale, il ne serait pas assez de dire qu'elle marche à pas rapides, il faut dire qu'elle court et se précipite dans la voie du progrès.

Vous serez appelés sous peu à juger de ses perfectionnements, quand se fera l'inauguration de nos nouveaux laboratoires de Mines et de Métallurgie, de Physique et de Chimie, de Thermodynamique, d'Electricité et d'Architecture, les uns et les autres aménagés splendidement et outillés d'après les données les plus modernes de la science.

Au surplus, vous n'ignorez pas que, dans cette école, la formation des aspirants aux diplômes d'architecture et du génie des mines vient d'être confiée à plusieurs professeurs d'une compétence indiscutable, MM. Dyonnet, Doumic et Dulieu. Nos industries canadiennes et l'art architectural

dans ce pays n'auront sans doute qu'à se louer de leur enseignement.

Quelque temps auparavant, l'Ecole avait augmenté son personnel de trois autres professeurs : deux adjoints à la chaire de mathématiques : MM. Beaupré et Manseau, un adjoint à la chaire d'électrotechnie, M. Parizeau.

Le chiffre de nos polytechniciens suit aussi une progression constante. La dernière promotion est remplacée cette année par une recrue qui la double presque mathématiquement.

\* \* \*

Il y aurait lacune profonde dans nos statistiques, si je ne signalais ici la chapelle du Grand-Séminaire, œuvre d'art vraiment admirable dont s'est embellie notre Faculté de Théologie, grâce à la munificence des Messieurs de Saint-Sulpice et au talent de M. Marchand, l'un des plus éminents professeurs de l'Ecole Polytechnique.

Le Grand-Séminaire vient en outre d'être pourvu d'une nouvelle et riche bibliothèque, appropriée aux besoins spéciaux de ses élèves.

Convaincue de l'importance capitale pour la jeunesse de pouvoir se livrer à des études individuelles supplémentaires et tenues sans cesse au courant, notre Faculté de Droit s'est de même efforcée d'enrichir ses collections de livres, ainsi que son service de revues et de journaux.

Mais les étudiants de cette faculté, non moins que tous ceux qui s'intéressent aux questions je pourrais dire vitales de notre époque, lui ont surtout témoigné leur vive satisfaction pour la fondation d'une chaire d'économie politique

et sociale, dont le premier et brillant titulaire, M. Montpetit, partait ces jours derniers en voyage de perfectionnement dans divers pays d'Europe.

Je voudrais louer, au moins en passant, l'excellente méthode d'encouragement à l'étude qui existe dans cette Faculté. Elèves et professeurs se retrouvent infailliblement chaque mois dans le tête à tête d'un examen. Ces interrogations périodiques constituent, ce semble, le meilleur et le plus efficace des stimulants.

Un contrôle similaire, ou à peu près, s'exerce dans plusieurs de nos facultés et écoles. Ne serait-ce pas s'approcher de la perfection, s'il pouvait subsister partout ?

Un autre louable exemple a été donné par un ancien élève de la Faculté de Droit. M. J.-C. Lamothe, du barreau de Montréal, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat. L'Université est heureuse de le féliciter du courage qu'il a eu d'ajouter à ses travaux professionnels la préparation d'un examen spécial, et elle espère qu'il trouvera de nombreux imitateurs.

Événement universitaire plus rare encore : un praticien qui est en clientèle depuis bien des années, s'est imposé la tâche, excessivement méritoire, quand on n'est plus jeune, de préparer sa thèse de doctorat et de venir la soutenir devant ses pairs, puisqu'aussi bien il était lui-même en possession d'une chaire d'enseignement dans l'École de Chirurgie Dentaire. Vous penserez comme moi, mesdames et messieurs, que cet acte de bravoure et M. Gendreau qui l'a accompli méritaient d'être mis à l'ordre du jour. Je le fais au nom de l'Université ; et je profite de l'occasion qui m'en est offerte pour remercier le distingué professeur et docteur de

nous avoir rapporté ces jours-ci de la Ville Eternelle une bénédiction spéciale de Notre Saint-Père le Pape.

\* \* \*

Malgré le coup cruel qui l'a frappé au cœur par la perte de l'illustre Sir William Hingston, mort presque soudaine et qui fut un deuil national, notre Faculté de Médecine n'a pas voulu rester inactive. Le Dr Hervieux que vous allez entendre ce soir, professeur aimé autant qu'estimé de ses élèves, praticien habile possédant le respect et l'affection de tous ses collègues, fut aussitôt appelé à succéder au Dr Hingston dans le conseil d'administration de l'Ecole.

Et puis la Faculté s'est remise avec persévérance à la révision de son programme d'étude, au perfectionnement de ses cliniques auprès des malades hospitalisés, et à l'amélioration de ses services de travaux pratiques et d'application.

D'autre part, obéissant à une effective impulsion scientifique, nos grands hôpitaux, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Notre-Dame, continuent de s'améliorer à vue d'œil. Les cliniques médicales et chirurgicales y évoluent vers une organisation plus rationnelle et de plus décisive portée.

Les Œuvres de la Crèche et de la Maternité, soutenues par la sympathie du public et orientées d'après des méthodes progressives par nos dévoués professeurs, se sont aussi améliorées d'année en année, et nous offrent des ressources précieuses pour la formation plus parfaite des futurs médecins.

Un autre progrès doit bientôt se réaliser dans le même ordre de choses. L'infirmierie et le dispensaire où s'exerce la

main de nos étudiants dentistes, ont considérablement augmenté leur outillage et se sont transportés dans un local beaucoup plus convenable.

\* \* \*

Ce serait ingratitude que de ne pas consigner dans ce rapport le travail de bénédictin auquel s'est livré, dans le silence et l'obscurité de nos voûtes, l'éminent archiviste du gouvernement fédéral, M. l'abbé O'Reilly. D'une main experte et d'un œil exercé, ce prêtre a compulsé, classifié et catalogué les volumineuses collections de manuscrits, que nous avait données monsieur le juge Baby. Notre reconnaissance profonde ne saurait s'empêcher désormais d'aller simultanément au magistrat qui a princièrement doté l'Université, et au zélé savant qui a bien voulu mettre en valeur une si riche dotation.

L'honorable J.-D. Rolland, conseiller législatif, successeur de M. Baby dans notre Bureau des Gouverneurs, semble avoir pris pour devise d'imiter son prédécesseur. Il nous a envoyé déjà plusieurs colis de livres.

Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, appartenait à la fois au Conseil de haute surveillance de l'Université et à la Corporation des Administrateurs. Il n'avait cessé de témoigner à notre œuvre le plus cordial intérêt. Il en comprenait la haute portée, il se réjouissait de ses moindres progrès. C'est donc avec une entière sympathie et une vive gratitude que nous unissons notre voix aux éloges qui ont retenti autour de la tombe de ce distingué prélat, et aux accents sincèrement émus avec lesquels Mgr l'évêque de

Nicolet a rendu justice aux mérites de cette vie trop courte et au caractère vénérable de cette belle figure épiscopale.

Le successeur de Mgr Decelles ne fut pas lent à prendre sa part des obligations et des responsabilités, par lesquelles l'épiscopat de la Province de Montréal s'est engagé à contribuer au soutien de l'Université et au remboursement d'un emprunt considérable, contracté pour la construction de l'édifice qu'elle occupe. Nous prions Mgr Bernard d'agréer nos remerciements et de nous maintenir sa protection effective.

La place laissée vacante par la mort de M. Raphaël Bellemare, cet homme de bien dont la disparition fut pleurée par les lettres, les sciences et toutes les œuvres charitables, a été pourvue par la nomination de l'Honorable Juge Loranger, en qui nous avons trouvé un ami dévoué. Il manque rarement à nos réunions et à nos séances académiques, et c'est avec bonheur que nous rendons hommage à la droiture de son caractère et au charme de sa parfaite courtoisie.

Mgr le Vice-Chancelier s'est fait, semble-t-il, une douce obligation de rester aux premiers rangs parmi nos plus insignes bienfaiteurs. Non content d'avoir versé dans notre caisse une somme très importante, il va nous mettre ce soir entre les mains un merveilleux instrument d'influence, et nous confier en même temps la garde d'un héritage que je suis tenté d'appeler national. Nous l'en remercierons dans un instant, tous ensemble.

Il m'arrive peut-être de me rendre coupable d'oublis involontaires. Mais ce bilan sommaire doit suffire pour démontrer jusqu'à l'évidence que nous sommes décidément

c  
tl  
M  
bi  
les  
de  
I  
en  
sou

entrés dans une voie de progrès. Sans doute tout n'est pas parfait. Les sciences humaines d'ailleurs ne cesseront jamais de nous imposer de perpétuels recommencements, ou si vous l'aimez mieux des perfectionnements presque infinis. Mais une constatation reste acquise. Il serait difficile de trouver ailleurs plus de dévouement à l'égard de la jeunesse étudiante et plus de compétence professionnelle ; et, pareillement, avec la même exiguité de ressources matérielles, avancement plus rapide et mieux entendu.

\* \* \*

En retour, nous ne manquons pas d'encouragement.

L'Ecole Polytechnique a reçu de Mme Beaudry-Léman, un don de mille piastres ; de M. Vanier, un don de quinze cents piastres. M. le comte des Etangs et le Dr Lespérance nous ont offert des instruments pour nos laboratoires. Vous admirerez, dans la salle des Conférences publiques, le beau tableau donné à Mgr l'archevêque de Montréal par Mgr Dugas.

Plusieurs autres prêtres canadiens des Etats-Unis ont contribué de grand cœur à l'aménagement de notre bibliothèque générale, pendant que leurs confrères de la ville de Montréal continuaient à favoriser le développement de la bibliothèque médicale. Et souvent des amis, presque toujours les mêmes, nous apportent quelques livres pour nos séances de lecture.

La générosité publique s'accroît elle-même sensiblement en faveur de l'œuvre universitaire. A preuve que notre souscription nationale sous forme d'assurance sur la vie

atteint dès maintenant environ cinquante mille piastres, et que les souscripteurs appartiennent à diverses classes de la société. Le clergé de Saint-Hyacinthe, le seul qui ait été approché jusqu'ici, me souscrivait, il y a quelques semaines, en deux jours, près de douze milles piastres. L'organisateur de ce patriotique mouvement, M. Bonhomme, avait été le premier à s'inscrire. Il le fit pour une police de mille dollars : montant généreux auquel la plupart des donateurs se sont arrêtés dans la suite. Mais ce chiffre ne constitue cependant pas un minimum. Nous trouvons sur nos listes des polices de cinq cents piastres, des polices de trois cents piastres, quelques-unes de deux cents et de cent piastres acquittées en une seule prime. Encore moins pouvions-nous songer à brider les beaux élans de nos amis plus fortunés, en fixant un maximum quelconque. Et nous n'avons eu, veuillez le croire, ni embarras ni dépit à dissimuler, quand il nous a fallu entrer dans nos livres de comptabilité les opulentes polices de M. le sénateur Béïque, ou de MM. J.-N. Ducharme, Rodolphe Forget et N. Papineau.

A tous nos bienfaiteurs, j'offre l'expression réitérée d'une reconnaissance très sincère.

\* \* \*

Mais l'encouragement nous vient surtout du côté des élèves, qui s'inscrivent plus nombreux, accourus de presque toutes les provinces et de tous les diocèses du Canada, et d'un bon nombre des Etats de l'Est américain. Quelques-uns n'hésitent même pas à traverser les mers, pour venir, de la France, de l'Allemagne, de l'Algérie et de la Bulgarie, bénéficier de notre enseignement en art dentaire.

Nos étudiants non seulement sont plus nombreux ; mais, ce qui importe davantage, ils nous arrivent mieux préparés à profiter de nos cours ; et, je le répète avec plaisir, ils se montrent plus résolus au travail.

Ces observations m'amènent tout naturellement à vous donner le résultat global des examens de l'année dernière.

Nous avons eu en théologie : 2 licenciés ; en droit : 1 docteur, 13 licenciés, 9 bacheliers ; en médecine : 40 docteurs, 33 bacheliers ; dans la faculté des arts : 6 certificats d'études littéraires, sans compter les centaines de bacheliers de nos collèges classiques ; en génie civil : 19 diplômés ; en médecine comparée : 2 docteurs ; en chirurgie dentaire : 9 docteurs. Et sur les 12 certificats accordés récemment par le Collège des Pharmaciens, 9 furent remportés haut la main par nos jeunes aspirants.

Le chiffre total des étudiants de Laval pendant l'année académique 1906-1907 s'est élevé à 799. Et si nous faisons entrer en ligne de compte les élèves des 12 collèges affiliés de la Province ecclésiastique de Montréal, notre annuaire accuserait une population scolaire d'environ cinq mille jeunes gens.

On peut juger par là, mes dames et messieurs, de l'étendue de l'action intellectuelle et morale qu'exerce l'Université.

Pour ma part, je n'hésite aucunement à le déclarer : c'est l'œuvre maîtresse, l'œuvre des œuvres. Elle ne songe pas à discuter l'excellence des autres œuvres. Mais elle se croit autorisée à avoir sa part dans le budget de la charité privée et des subventions publiques, une part proportionnée à son importance.

Elle sollicite donc un concours généreux, avec la conscience du devoir accompli. Elle le sollicite par rapport à

chacun, selon les circonstances et les situations. Tout secours matériel, qu'il vienne aux heures solennelles de la vie ou à l'heure suprême, sera accueilli avec reconnaissance. Mais le secours de votre sympathie affectueuse est aussi demandée avec les plus vives instances.

Je voudrais, et c'est ma dernière parole, jaillissant du cœur, je voudrais que tous ensemble, canadiens et catholiques, nous prenions l'habitude de considérer d'instinct notre Université comme la clef de voûte de l'édifice social, comme l'ardent foyer où s'épurent et se fortifient nos meilleures traditions de foi et de patriotisme.

---

## UN EXEMPLE

---

Nous trouvons les lignes suivantes dans l'*Univers*, de Paris :

**P**ARMI les prescriptions qui terminent l'Encyclique, nous avons remarqué tout particulièrement celle qui vise les journaux et publications catholiques. Le pape demande aux évêques de leur nommer un censeur, chargé de les lire et au besoin, de les avertir.

« L'*Univers* tenant à obéir immédiatement, en ceci comme en tout, aux volontés de Rome, a fait sans retard une démarche auprès de l'autorité diocésaine, pour lui déclarer qu'il était prêt à accepter cette surveillance, où il voit, non pas une gêne, mais une sauvegarde et une sécurité.

« C'est Mgr Baudrillart que l'autorité diocésaine a désigné, pour remplir auprès de nous, en exécution des ordres du pape, ces fonctions de censeur.

« L'éminent recteur de l'Institut catholique, ayant bien voulu accepter cette charge, nous tenons à lui en exprimer publiquement notre gratitude et à donner à nos lecteurs cette information qui augmentera encore, nous en sommes certains, leur confiance en l'*Univers* ».